

(Oka), Mont-Tremblant, Joliette et Mastigouche. Un autre sport d'hiver a également connu une faveur accrue au cours des dernières saisons: le ski de fond ou ski de randonnée, qu'affectionnent particulièrement les familles et les groupes d'amis. La Direction générale des parcs a aménagé des pistes dans certains parcs, notamment dans le secteur du camp Mercier du parc des Laurentides, où on a prévu des relais permettant de se réchauffer. Les circuits sont balisés, ils sont de différentes longueurs et de divers degrés de difficulté. Les parcs du Mont-Orford, du Mont-Tremblant et Paul-Sauvé ont également accueilli un grand nombre de fervents du ski de fond et de la raquette.

**Ontario.** En 1971, l'Ontario comptait 113 parcs provinciaux ouverts au public et plusieurs autres en voie d'aménagement; la province s'est en outre réservé 99 terrains supplémentaires, d'une superficie totale de 1,909 milles carrés, en prévision de leur aménagement futur. La superficie globale du réseau de parcs provinciaux était d'environ 16,067 milles carrés. Les parcs sont administrés par la Division des parcs du ministère des Ressources naturelles. Les sept principaux, Polar Bear, Algonquin, Quético, lac Supérieur, Missinaibi, Killarney et Sibley, ont une superficie globale d'environ 12,725 milles carrés. Le plus grand, le parc Polar Bear, 7,000 milles carrés de basses-terres sur les bords des baies d'Hudson et James, offre aux visiteurs sa forêt boréale, sa toundra, ainsi que sa faune et sa flore arctiques. Le parc Algonquin est une très belle région de 2,910 milles carrés située à 180 milles au nord de Toronto et à 105 milles à l'ouest d'Ottawa; il compte 14 terrains de pique-nique et de camping accessibles par la route 60, et ses eaux se prêtent fort bien au canotage. La route 637 mène au parc Killarney, à partir de la route 69 au sud de Sudbury. Le parc Quético, d'une superficie de 1,750 milles carrés, peut être atteint par la route 11 en partant du terrain de camping de Dawson Trail au lac French, et aussi par eau, en passant par le lac Basswood, au sud. La route 17, en direction nord à partir de Sault-Sainte-Marie, mène au parc du lac Supérieur, tandis que la même route partant de Thunder Bay vers l'est conduit au parc Sibley. Le parc Missinaibi, d'une superficie de 176 milles carrés, entoure le lac du même nom à 55 milles au nord de Chapleau. Le lac est réputé pour la pêche du doré, et on y trouve un important poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Aux termes de la Loi de 1959 sur les régions sauvages (*Wilderness Areas Act*), on a désigné 40 régions sauvages situées un peu partout dans la province. Elles varient en superficie, en caractère et en importance, mais toutes présentent cependant une valeur historique, scientifique, esthétique ou culturelle. La plus grande a une superficie de 938 milles carrés; elle se situe à proximité de Pukaskwa, sur la rive nord du lac Supérieur. La plupart des autres régions sauvages ont au plus un mille carré d'étendue.

Le nouveau système de classement et de zonage des parcs entré en vigueur en 1967 visait à instituer un réseau de parcs équilibré dans le cadre d'une politique d'aménagement et d'administration positive et efficace. Les nouvelles mesures prévoient cinq catégories de parcs: parcs primitifs, milieux naturels ou historiques, rivières sauvages, réserves naturelles et espaces destinés à la récréation. Des zones analogues ont été délimitées à l'intérieur des parcs: zones sauvage, naturelle, historique, à usages multiples, et de récréation. Certains terrains, auparavant protégés pour leur valeur scientifique en vertu de la Loi sur les régions sauvages, ne relèvent plus de cette Loi et seront désormais protégés comme réserves naturelles aux termes de la Loi sur les parcs provinciaux (*Provincial Parks Act*). Il y a, à l'heure actuelle, six réserves naturelles, dont quatre étaient auparavant administrées en vertu de la Loi sur les régions sauvages. Toutes présentent des caractéristiques et des phénomènes naturels, uniques ou typiques, propres aux paysages sauvages ou modernes qui constituent la mosaïque écologique de l'Ontario. A la fin de 1970, on comptait cinq parcs de rivières sauvages, dont trois, situés dans la partie centrale du nord de l'Ontario, avaient été créés dans le courant de l'année: Mississagi, Chapleau - Nemegosenda et Lady Evelyn.

Dans le but de répondre à la demande croissante de terrains de loisirs, l'Ontario a créé la réserve au nord de la baie Georgienne qui offre 4,500 milles carrés de paysages pittoresques; elle est en grande partie située entre Algoma et Parry Sound, sur la côte nord de la baie Georgienne, et comprend le chenal entre l'île Manitoulin et la terre ferme, les Trente-Mille-Îles, la célèbre route des voyageurs qui empruntaient la rivière des Français, les parties inaliénées du rivage du lac Nipissing et les monts La Cloche. La réserve n'est ni un parc provincial ni une région sauvage, mais une zone en voie d'aménagement normal qui est déjà utilisée à des fins récréatives. En dirigeant l'évolution de la région, on veut tirer le plus grand bénéfice possible du potentiel récréatif, tout en l'intégrant à un cadre d'activités normales.